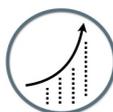


## La paye du régime général dans le secteur culturel

2 jours soit 14 heures- 680 €\*



à distance



% acquis

REGLEMENTATION

### PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, d'une structure de spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu...) qui souhaitent valider leurs connaissances et pratiques de la paye. Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent traiter la paye de leur structure. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel

### PRE-REQUIS

Une pratique de la paye est préférable au bon suivi de cette journée.

### OBJECTIFS

- Lire un bulletin de paie du régime général
- Connaître l'ensemble des composants du salaire
- Identifier les caisses sociales et cotisations afférentes
- Savoir appliquer une réduction
- Respecter les règles qui régissent les différents types d'absences
- Déterminer les différents cas de rupture et appliquer le solde de tout compte

### CONTENU DÉTAILLÉ

#### Introduction :

Le bulletin de paie : mentions obligatoires - bulletin simplifié

#### Les composants du salaire :

- La mensualisation/ Temps plein/Temps partiel
- Smic et minima conventionnels
- Heures supplémentaires/Heures complémentaires
- Avantages en nature

#### Caisses sociales et cotisations :

- Les différentes caisses (URSSAF, Retraite, prévoyance/ mutuelle/médecine du travail, formation...)
- Les taux
- Les cotisations conventionnelles
- Plafonds et tranches

#### Réduction générale :

- Champs d'application
- Formule de calcul

#### Les absences :

- Différentes méthodes de calculs :
  - Absences : maladie, maternité, paternité...
  - Congés payés : acquisition, prise, fractionnement, congés supplémentaires
- Les différents types d'absence et le maintien de salaire
  - o Respect des règles conventionnelles
  - o IJSS
  - o Subrogation

#### Solde de tout compte :

- Les différents cas de rupture
- Les éléments du solde (congés payés, indemnités...)
- Traitement social et fiscal
- Portabilité

#### MÉTHODE PEDAGOGIQUE

De nombreux exemples et cas pratiques :

- Exercices : calculs de BP C/NC avec et sans HS
- Exercices de calcul de réduction générale
- Exercices : calcul BP avec absences et maintien de salaire et IJSS subrogées

### INTERVENANTE EXPERT

**Eloïse MENARD** - Directrice du service paie de Chèque-Intermittents

## FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Chargé/e de la comptabilité pour les associations du spectacle vivant
- Les payes complexes dus spectacle

## METHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- De part leur connaissance du secteur culturel, il illustrera les parties plus théoriques par des exemples concrets.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- Les exercices proposés pourront prendre la forme de QCM, de quizz, de cas pratiques à travailler en groupe ou de façon individuelle, à partir de vidéos ou de supports papiers et permettrons de contrôler les acquis.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

## VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

## DUREE ET COÛT PEDAGOGIQUE

e CAGEC est exonéré de TVA.

*Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payes..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.*

## CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - formation@cagec.fr

 [www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)

 <https://www.facebook.com/CagecGestion>

 <https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©  
Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com)



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

# Demande de pré-inscription

## Formation : La paye du régime général dans le secteur culturel

### Coordonnées personnelles

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

### Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Si vous vous trouvez en situation de handicap, faites-le savoir à Sylvie au 02 40 35 87 30. Elle portera une attention particulière à vous accueillir et à vous orienter dans vos démarches. Elle informera l'intervenant/e qui veillera à vous installer au mieux pour votre confort.

### Coordonnées professionnelles

Nom de la structure :

Adresse complète :

Téléphone (ligne directe) :

Email

Site internet :

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5

6 à 9

10 et +

### Financement du stage

AFDAS

OPCO autre

Employeur

Pôle Emploi

Fin. personnel

Agéfiph

.Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.